

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1416 - 27 juillet 1989 - 4,5 F

### D 1416 HAÏTI: DEUXIÈME CRISE À RADIO-SOLEIL

En début d'année le changement de direction de Radio-Soleil avait servi de révélateur supplémentaire des tensions profondes qui divisent la société haïtienne concernant l'avenir politique du pays (cf. DIAL D 1392). Créée en 1978 par la Conférence épiscopale d'Haïti, cette station radio a été placée dès le départ sous le signe de l'éducation populaire. De 1984 à 1986 elle était entrée dans la bataille contre Duvalier. Depuis, elle a largement mis à profit la nouvelle liberté d'expression, seul acquis politique non remis en cause jusqu'à ce jour. Dans l'actuel climat d'incertitude permanente et d'insécurité sociale (cf. DIAL D 1413), l'épiscopat catholique, par le biais du conseil d'administration de Radio-Soleil composé de trois évêques, a fait siennes certaines critiques adressées à sa radio, celles d'"échapper au contrôle des évêques", de "parler contre la foi" et de "suivre des idéologies contraires à l'Évangile". L'ancienne équipe de direction et de rédaction avait avec insistance demandé des preuves, pour finalement s'entendre reprocher sa participation à la "Mission Alpha", la campagne d'alphabétisation lancée par l'Église et aujourd'hui entrée en léthargie (cf. DIAL D 1313).

Au 21 juin 1989, neuf membres de la rédaction et du personnel étaient licenciés par le nouveau comité directeur mis en place le 31 mars 1989 par l'épiscopat. L'occasion en était un "mémoire" daté du 25 mai et adressé par la rédaction et le personnel de Radio-Soleil à leur direction.

Dossier ci-dessous.

Note DIAL

### 1. "Mémoire" de 24 membres de Radio-Soleil à la direction (25 mai 1989)

Cela fait deux mois que la Conférence épiscopale a installé un nouveau comité directeur à Radio-Soleil. D'après la présentation faite par les évêques, ce comité comprend un directeur, un administrateur et un comptable. Jusqu'à ce jour, deux mois après, nous ne savons pas comment ces trois fonctions s'intègrent à l'organigramme de la Radio. Car les nouveaux responsables n'ont jamais demandé une rencontre pour savoir comment Radio-Soleil fonctionne depuis maintenant onze années. Mais nous les voyons à l'oeuvre et c'est ainsi que:

1) Rameau Thys, un employé que l'ancien directeur, avec l'accord de l'ancien comité directeur, avait renvoyé à cause de son comportement, est de retour sans aucune explication. Nous vous rappelons que cette révocation avait l'appui du personnel de la radio en désaccord avec ce comportement à leur égard. La façon dont se passe cette affaire n'apporte que davantage de confusion, de problèmes et de divisions pour toute l'équipe, alors que la radio a besoin d'une atmosphère fraternelle, de respect et de sérénité pour que tout marche bien.

2) De plus, de nouvelles personnes viennent travailler dans la station comme si les structures ne fonctionnaient plus. Monique St Vincent n'est-elle pas toujours responsable du personnel? Quelle est la fonction des nouveaux employés? (1)

(1) Dans ce nouveau personnel il y a Hervé Biot, fils d'un ancien ministre de Duvalier et actuellement au service de propagande du ministère des affaires étrangères (NDE).

3) La direction a mis Jean Coffy en disponibilité. Il est chef de famille et travaillé depuis onze ans à Radio-Soleil. On ne lui a pas signifié la durée de cette mise en disponibilité. Une telle décision respecte-t-elle la justice et les droits humains?

4) La direction a révoqué Emmanuel Cantave, membre de la section éducation, sans aucun souci pour l'organisation du travail. La direction n'a même pas évalué les difficultés pour l'équipe en conséquence de cette absence.

5) La direction veut prendre la décision de fermer la radio à 10 heures du soir au lieu de 11 heures comme depuis 1978. Ceci n'a jamais été discuté avec la programmation et personne ne sait pourquoi une telle décision intervient ni d'où elle vient.

L'équipe de Radio-Soleil apprécie les mesures pour remettre de l'ordre dans la comptabilité que la nouvelle direction prend depuis deux mois. Cependant nous croyons que ces mesures ne doivent pas empêcher la bonne marche de la radio et le service du public. Si elles entravent le travail, elles ne servent pas la radio. Voilà pourquoi nous signalons:

a. La direction paye, pour des riens, par chèque. Ce n'est pas ce système qui permet de contrôler une administration pour les sorties d'argent. Les employés sont obligés de prendre sur leur temps de travail, et de perdre beaucoup de temps à la banque.

b. Pour la photocopie, il est certes normal de contrôler ce qui se passe mais d'un autre côté c'est un service de la radio. Combien de fois n'avons-nous pas pu photocopier des documents urgents faute de papier!

c. Nous pensons que c'est pour le bien de tous et le crédit de la radio que nous accueillons les enfants perdus à la radio. C'est un des services de la radio depuis le début. Ce n'est pas ça qui la transformera en orphelinat ou qui la mettra en déficit. Les nouvelles mesures de la direction ne permettent pas de tenir compte de ces réalités. Si la réceptionniste ne peut avancer l'argent, les enfants restent sans manger jusqu'au retour du comptable, s'il est bien disposé.

d. Nous croyons que tous les biens de la radio doivent être contrôlés et surveillés. Cependant ils sont au service de la radio. La direction a décidé de fermer la bibliothèque à 14 heures alors que la radio travaille jusqu'à 23 heures. Si vous avez besoin de quelque chose après le départ du comptable, il vous faut attendre jusqu'au lendemain.

e. De 6 heures du matin à 21 heures, Radio-Soleil reçoit toutes sortes de gens: ceux qui viennent payer leur cotisation de soutien à la radio, ceux qui viennent acheter nos productions, faire des annonces ou des photocopies, etc. La réception a beaucoup de difficulté à assurer les services car la comptabilité ramasse l'argent tous les jours sans penser à laisser un peu de monnaie pour faciliter la tâche. La réception est ouverte quinze heures durant alors que la comptabilité ne fonctionne que pendant sept heures.

f. Tout ce qui est à faire avec une dépense imprévue reste bloqué jusqu'à l'arrivée de la direction, alors que la radio fonctionne sept jours sur sept.

Pour toutes ces raisons nous demandons à la direction de fixer une date avant le 1er juin pour parler de tout cela:

1. Explication du retour de Rameau Thys à Radio-Soleil. Il a porté de très graves accusations sur les membres de l'ancienne direction (2) et sur tout le personnel. La nouvelle direction serait-elle d'accord avec ces accusations en jugeant bon de le faire revenir? A-t-il reconnu que ces accusations étaient sans fondement? Quelles réparations a-t-il faites à ce sujet?

2. Explication sur la révocation d'Emmanuel Cantave, membre de la section éducation et la mise en disponibilité d'Emmanuel Coffy.

3. Définition du rôle de chaque membre de la direction et comment harmoniser cela avec le fonctionnement du reste de l'équipe pour le bien de la radio.

(2) Il a en particulier écrit une lettre dans laquelle il accuse l'ancienne direction "de vivre dans l'immoralité et de tremper dans la corruption administrative" (NdE)

4. Discussion et définition d'une politique administrative qui permette la mission et le service de Radio-Soleil.

(Suivent 24 signatures)

**2. Suite au "mémoire", note du conseil d'administration de Radio-Soleil à la direction et au personnel de la station (10 juin 1989)**

Le Conseil d'administration de Radio-Soleil, en communion avec la Conférence épiscopale d'Haïti, a pris connaissance du mémoire en date du 25 mai 1989 adressé par une partie du personnel à la direction de cette station.

Il déclare inacceptable ce mémoire, tant dans sa forme que dans son fond. Car un mémoire est une procédure normale de dialogue dans la recherche de solutions appropriées aux doléances exprimées dans la vérité et le respect. Le mémoire susmentionné constitue une violation de ce principe puisque qu'après avoir évoqué des actes administratifs posés par la nouvelle direction et fourni des détails sur ces actes, il fait des injonctions sur des points relevant strictement des attributions de ladite direction.

Le Conseil d'administration désapprouve également l'arrêt de la programmation par décision des employés soulignant à plusieurs reprises qu'ils étaient en état de protestation contre la direction ainsi que la divulgation de dossiers importants et l'ingérence de certains journalistes dans les affaires internes de la radio.

Le Conseil d'administration renouvelle son entière confiance au Conseil de direction de Radio-Soleil. Il rappelle à tous les employés leur devoir strict de s'acquitter des tâches qui leur sont confiées avec toute la conscience professionnelle requise. Il demande particulièrement aux responsables de section de collaborer activement avec la direction à la conception et à la mise en oeuvre d'une nouvelle programmation, dans les meilleures conditions possibles.

Il invite le personnel à se soumettre aux directives données, lors de l'installation du Conseil de direction le 31 mars 1989, dans la ligne de l'orientation fondamentale de ce moyen de communication sociale qui relève de la responsabilité de la Conférence épiscopale d'Haïti.

Le but essentiel de Radio-Soleil, dans le cadre de la mission de l'Eglise, c'est l'Évangélisation. L'éducation, l'information et la récréation font partie intégrante de cette mission.

Donné au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti le 10 juin 1989.

Mgr Pétion Laroche  
évêque de Hinche  
membre

Mgr François W. Ligondé  
archevêque de Port-au-Prince  
membre  
(En mission pastorale)

Mgr Emmanuel Constant  
évêque des Gonaïves  
président du Conseil  
d'administration

**3. Lettre d'une soixantaine de journalistes d'Haïti en soutien au personnel de Radio-Soleil après les neuf licenciements de fin juin (28 juin 1989)**

Au Comité d'initiative de Radio-Soleil  
Port-au-Prince, Haïti

Messieurs,

Le comité directeur de l'Association des journalistes haïtiens (AJH) justement alarmé par la détérioration de la situation de crise qui prévaut à radio-Soleil, situation préjudiciable tant à l'Eglise qu'à la presse, a pris l'initiative de former

un comité de médiation incluant des journalistes et propriétaires de média:  
Jean L. Dominique, directeur et propriétaire de Radio Haïti-Inter.  
Christophe PH. Charles, directeur et propriétaire de Libération Magazine.  
Liliane Pierre Paul, rédacteur à Radio Haïti-Inter.  
Carlo A. Désinor, rédacteur au Nouvelliste.

Vu l'urgence de la situation, nous nous proposons de rencontrer les évêques responsables de Radio-Soleil ou leurs représentants, le Comité directeur de la station et le Comité d'initiative formé par le personnel, en vue d'aider à la recherche de la meilleure solution à la crise.

Par la présente, nous souhaiterions vous rencontrer dans le plus bref délai. Carlo A. Désinor est mandaté pour faire avec vous les arrangements.

Espérant que notre démarche saura trouver le meilleur écho, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos confraternelles salutations.

Pour le Comité directeur

Dischler Marcelin  
secrétaire général

#### 4. Déclaration d'un groupe de prêtres sur l'affaire de Radio-Soleil (6 juillet 1989)

Malgré nos faiblesses et nos péchés, nous voulons remplir la mission que Jésus-Christ nous donne dans son Eglise. Nous aimons l'Eglise et nous affirmons notre foi en Jésus-Christ qui a disposé l'Eglise comme signe de libération totale de l'humanité, signe du Royaume de Dieu. C'est pour cela que la crise qui secoue gravement l'Eglise d'Haïti depuis plusieurs mois nous affecte profondément. Aujourd'hui c'est Radio-Soleil qui est secouée.

Nous avons attendu pour faire cette déclaration parce que nous pensions que les évêques avaient entendu la prise de position des pères du Bas Artibonite (3). Nous pensions que les évêques prendraient en considération la déclaration de la fraternité des pères du diocèse des Cayes. Nous pensions que les évêques ne mépriseraient pas les nombreuses protestations venues des quatre coins du pays (4). Toutes les demandes vont dans le sens d'une rencontre permettant d'ouvrir un dialogue avec l'équipe de Radio-Soleil. Jusqu'à ce jour, nous espérions que nos évêques qui ont toujours prôné le dialogue reviendraient sur leur décision et montreraient par là, à l'Eglise et au peuple haïtien, comment ils croient à ce qu'ils prônent. Mais comme la position de la conférence épiscopale devient encore plus autoritaire, nous nous sommes décidés à prendre position.

1) Nous ne sommes absolument pas d'accord avec la décision des évêques de révoquer neuf membres de Radio-Soleil qui ont travaillé depuis plusieurs années dans la radio et nous déclarons, avec les Pères du Bas Artibonité que cette manière de les révoquer ne respecte pas les employés comme personnes, ne respecte pas les lois du pays ni l'esprit de l'Evangile ni non plus la position de l'Eglise sur la question des rapports évêques-membres du peuple de Dieu.

2) Les raisons données par la Conférence des évêques pour les révoquer n'en sont pas pour nous. Elles ne vont aucunement dans le sens de l'Evangile.

3) Nous remercions toute l'équipe de Radio-Soleil, y compris le Père Hugo (5)

---

(3) Doyenné du diocèse des Gonaïves dont l'évêque est aussi président de la commission des communications sociales (NdE).

(4) Depuis le 21 juin, date de révocation du chef des programmes Joseph Georges, des centaines de lettres sont publiées dans les différentes radios pour protester contre cette décision de la nouvelle direction de Radio-Soleil appuyée par les évêques (NdE).

(5) Le P. Hugo Triest, directeur de Radio-Soleil jusqu'au 30 mars 1989 (NdE).

pour tous les sacrifices, toutes les luttes, pour toutes les injures et les coups, pour tous les risques qu'ils ont pris au péril de leurs vies. Merci pour la lutte où ils nous montrent le chemin, pour la liberté de parole en Haïti et dans l'Eglise, pour la démocratie, pour la justice, pour l'amour. Merci parce qu'ils nous aident à vivre l'Evangile de Jésus-Christ.

4) Nous disons à toute l'équipe de Radio-Soleil: "Nous sommes avec vous, ne vous laissez pas aller au découragement, ne trahissez pas la cause de la vérité et de la justice".

5) Nous demandons au Seigneur notre Dieu de permettre à Radio-Soleil de reprendre son travail au service des pauvres, au service des sans-voix.

6) Nous voulons redire à nos évêques que nous croyons au dialogue et que nous sommes prêts à nous asseoir à une table avec eux dans la lumière de la foi au Christ. Nous leur demandons de faire un avec le Christ, dans le Christ. Comme ils le disaient dans le message du 31 mai 1989 "Quand l'union et la solidarité viendront", nous le disons à notre tour: "Nous sommes prêts, nous vous attendons".

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 340 F - Etranger 400 F - Avion 470 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441